



COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Conseil Municipal
du Jeudi 19 Septembre 2024

Affaire n° 16 – Délibération N° 2024-09/059

Désignation du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

L'an deux mille vingt-quatre et le Jeudi dix-neuf Septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERIAN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 13 Septembre 2024

Date d'affichage : 13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
22	07	04	00

Nombre de Conseillers votants : 29

M. Jean-Luc PERIAN	Maire	x			
M. Jean SUEDOIS	1 ^{er} Adjoint	x			
Mme BROSIUS Myriam Lucie	2 ^{ème} Adjoint	x			
M. VINGADASSAMY Eddy	3 ^{ème} Adjoint			x	
Mme CAMIER Barbara	4 ^{ème} Adjoint	x			
M. Patrice BABOURAM	5 ^{ème} Adjoint	x			
Mme Nelly SEJOR	6 ^{ème} Adjoint	x			
M. Michael COPANEL	7 ^{ème} Adjoint	x			
Mme Annick Claude Claire LABRY	8 ^{ème} Adjoint	x			
M. Terry LENDO	9 ^{ème} Adjoint				
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal	x			
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x			
Mme Muguette DAIJARDIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sonia DIEUPART-RUEL	Conseiller Municipal			Mme Myriam Lucie BROSIUS	
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x			
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal			M. Michael COPANEL	
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x			
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sandra SENELLIER	Conseiller Municipal	x			
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal	x			
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal			Mme Lydie FERLY	
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x			
Mme BADDHA-MOURADI Viviane	Conseiller Municipal	x			
M. MAUSSE Michel	Conseiller Municipal			M. Jean-Luc PERIAN	
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal	x			
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x			
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal			M. Teddy MARY	
M. HIRA René	Conseiller Municipal				x
M. DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal				x
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal			Mme Yvonne LOSBAR	
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x			
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal	x			
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal			M. Didier VEYRIER	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID : 971-219711256-20240919-059-DE

Bersier
Levrault

Le quorum étant en début de séance à vingt-et-un (21) présents et cinq (05) représentés, il passe après l'arrivée de Madame Muguette DAIJARDIN au début du 2^{ème} point, le départ de Monsieur Richard ALBERT pendant la discussion du 2^{ème} point laissant procuration à Monsieur Michael COPANEL et l'installation de Madame Viviane BADDHA-MOURADI et de Monsieur Michel MAUSSE en qualité de Conseiller Municipal en lieu et place de Monsieur Marc CAPY et de Madame Mélila PHOUDIAH, Conseillers Municipaux démissionnaires, à vingt-deux (22) présents, sept (07) représentés et quatre (04), portant ainsi à vingt-neuf (29) le nombre de présents ou représentés.

Le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataelle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Affaire n° 16 - Délibération N° 2024-09/059
Désignation du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Suite à l'élection du nouveau Maire de la commune de Saint-François le Mardi 16 Juillet 2024, il convient de procéder à la désignation du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), est un organisme investi d'une mission de service public depuis la loi du 03 Janvier 1977 sur l'architecture.

Ces principales missions sont le conseil, la formation, l'information et la sensibilisation sur son domaine d'activité éponyme. Il est présidé par un élu.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5212-7, le Conseil Municipal devra désigner un (1) représentant choisi en son sein.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5212-7 ;

Vu la loi sur l'architecture du 03 Janvier 1977 ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré ;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1: DE DÉSIGNER Madame Barbara CAMIER en qualité de représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Article 2: Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture
le 01/10/2024

Et publication ou notification
du 02/10/2024

Affichée en Mairie, le
02/10/2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire



Jean-Luc PERIAN.

